

## Troisième Partie

### COMMUNICATIONS

---

#### PARDULE, EVEQUE DE LAON AMI DE CHARLES LE CHAUVE ET MEDECIN DE NOTRE VILLE

Il est rare d'avoir pour un homme du IX<sup>e</sup>me siècle une documentation aussi fournie que celle que nous possérons au sujet de Pardule, cet évêque de Laon, de 846 à 857. Nous trouvons mention de notre personnage, non seulement dans diverses chartes de Charles Le Chauve, mais aussi dans de nombreuses lettres d'Hincmar de Reims, de Loup de Ferrières, de la reine Irmentrude, dans les mentions des conciles régionaux, dans l'histoire ecclésiastique de Reims par Flodoard et dans deux manuscrits médicaux, dont l'un est à Avranches et l'autre à Laon, ce dernier d'autant plus précieux qu'il contient des notes autographes de notre évêque.

Nous savons, grâce à Hincmar, que Pardule est né à Folembrey autour de l'an 800, d'une famille installée en ce pays au moins depuis 740, car l'archevêque de Reims, très procédurié dans un différend surgi entre son neveu Hincmar de Laon au sujet de l'ordination d'un prêtre dans la cure de Folembrey, pour prouver à son neveu les bonnes raisons de son choix, donne la liste des prêtres de Folembrey et des évêques de Laon qui les ont ordonnés, ainsi que la généalogie de toute la famille de Pardule, seigneur de cette terre.

En effet, après son baptême, Clovis avait fait don à l'église de Reims de la terre de Mège, comprenant Coucy et Folembrey. Vers 740, l'archevêque Tilpin de Reims, le fameux Turpin des chansons de geste, concède la terre de Folembrey à un certain Raoul, le grand-père de Pardule, tandis que dans l'église du même lieu est ordonné prêtre un certain Frétérus par l'évêque de Laon, Génébaud II, l'ami de Saint Boniface qui assista au concile de Lestinnes à la demande du roi d'Austrasie, Carloman, frère de Pépin le Bref, avant son entrée au couvent du Mont Cassin en 741. Cette précision indique l'installation de la famille de Pardule en cette région à cette date.

Au prêtre Frétérus succéda Dadon ordonné prêtre par Bernicon, évêque de Laon sous Pépin le Bref, bientôt remplacé par Agméradus, ordonné par Gerfrid, cet évêque dont nous connaissons son amitié avec Alcuin et ses grands travaux de reconstruction d'une vaste cathédrale carolingienne un peu avant 800. Mais dès cette époque, Odelhérus, à la mort de son père Raoul, a pris possession de la terre de Folembrey. Ce contemporain de Charlemagne a deux fils, dont l'ainé est Odelgisus, et le cadet Pardule, donc notre futur évêque. Odelhérus voit alors la cure de Folembrey occupée par un certain Ottéricus, ordonné par

Wénilon, évêque de Laon entre 805 et 814. Cet Ottéricus est un prêtre très jeune puisqu'il restera titulaire de l'église de Folembrey pendant cinquante ans et mourra en 856, sous l'épiscopat de Pardule. Wénilon, dont le nom francisé est Ganelon, était un personnage considérable de la cour de Charlemagne, qui aurait épousé en secret la princesse Gilles, une des filles de l'empereur, qui elle aussi fut religieuse à l'abbaye Notre-Dame-La-Profonde de Laon. Or, ce Wénilon fut chargé par l'empereur de faire recopier pour la bibliothèque d'Hildebald, archevêque de Cologne et chapelain de la chapelle d'Aix, les manuscrits prêtés par le pape Léon III, en 804 - 805 sur la philosophie des pères d'Alexandrie et sur des œuvres de médecine provenant également de cette ville. Wénilon fit profiter la cathédrale de Laon de ces copies (le manuscrit 96 de Laon en est un témoin incontesté) et nous pouvons être certains qu'il faut rechercher là le départ des connaissances médicales que nous allons découvrir chez Pardule et les Irlandais de Laon, comme Jean Scot et Martin Scot, cinquante ans plus tard.

Au frère de Pardule, Odelgissus, titulaire de la terre de Folembrey sous Louis le Pieux, succède son fils Odelhérus II, mort jeune et sans prospérité au début du règne de Charles le Chauve, vraisemblablement en 841.

La famille de Pardule habite donc Folembrey depuis plus de cent ans. Or la terre de Folembrey est située à mi chemin entre les palais de Quierzy et de Servais, à une douzaine de kilomètres de l'un et de l'autre, et cette famille fait, à coup sûr, partie des fidèles du souverain. Lors des drames qui éclatent lors de la succession difficile de Louis le Pieux, la famille de Pardule prend fait et cause pour Charles le Chauve, car trois ans plus tard, dans une lettre de la reine Irmentrude à Pardule, elle le loue de « sa fidélité à toute épreuve ». Il est effectif qu'il fallait un certain courage pour prendre le parti du jeune Charles, Lothaire ayant ordonné, nous apprend Nithard « qu'on fasse prêter serment à tous ceux dont la fidélité était douteuse en Francia, (donc dans notre région), et menaçant de la peine capitale ceux qui refuseraient de venir lui faire hommage. Poussés par la cupidité ou la crainte, beaucoup accoururent près du souverain. Mais bien des habitants d'entre Meuse et Seine effrayés supplierent Charles de quitter l'Aquitaine au plus vite et de venir à Quierzy pour les protéger de Lothaire ». Charles était à Quierzy le 24 août 840. Odelhaire II devait être un de ces fidèles à accueillir le roi, et sa mort prématurée en 841, fait penser que le jeune homme dut être tué avec bien d'autres partisans de Charles à la terrible bataille de Fontenoy le 24 juin 841.

Charles vainqueur comptait malgré tout, ses partisans et ses fidèles sur les doigts et très vite il décida de les récompenser et comme il possédait peu de choses, il résolut de leur faire des cadeaux avec des biens qu'il avait distraits de l'église de Reims, profitant de la vacance du siège épiscopal.

Mais un des premiers actes du nouvel archevêque de Reims, le fameux Hincmar, fut de réclamer au roi le 1er octobre 845 la restitution des biens après avoir fait examiner au souverain le testament de Saint Rémi, prouvant le bien fondé de ses réclamations. Le roi dut s'incliner, mais l'acte donne le nom de quatorze fidèles bénéficiaires des largesses

royales, qui durent rendre gorge et parmi eux nous trouvons en outre notre Pardule, son ami Altmarus, le médecin Jean, une abbesse Adalgarde (dont je n'ai pu identifier l'abbaye), le comte Eudes et le fameux Ricuin, qui avait reçu Epernay dans l'évêché de Reims et la villa de Leuilly-sous-Laon dans l'évêché de Laon. Il semble d'ailleurs que nos bénéficiaires ne rendirent ces biens qu'à contre-cœur, car Flodoard nous raconte dans son histoire ecclésiastique de Reims qu'un « clerc de Reims du nom de Bernold tomba très malade, restant plusieurs jours sans connaissance et revenant à lui, raconta avoir vu en songe l'archevêque Ebon, qui avait été suspendu dix-neuf années plus tôt, et Pardule et quelques autres encore au nombre de quarante et un, qui étaient couverts de haillons sales et noircis comme s'ils avaient été brûlés, et qui tremblaient, pleuraient et grinçaient des dents, suppliant de les tirer de l'enfer où ils étaient ». L'église de Reims faisait donc courir le bruit que notre personnage méritait l'enfer pour les biens qu'il détenait injustement. A la même époque d'ailleurs, le lectionnaire de Laon raconte semblable histoire au sujet de Ricuin et de la villa de Leuilly, que ce seigneur ne rendit qu'après l'apparition de Saint-Rémi lui-même dans cette villa à « Berthe l'épouse de Ricuin, qui refusant de déguerpir, fut frappée à mort par le saint pour avoir usurpé un bien que lui, Rémi, avait donné à sa chère église de Laon ». Les deux histoires contemporaines sont donc corrélatives et très suggestives.

Les choses d'ailleurs, avec le temps, s'arrangèrent. Hincmar de Reims accepta Pardule comme vidame de l'église de Reims, puisque notre homme apparaît sous ce titre à l'est du roi de 846, et dès 847, au palais de Servais, le roi donne à Ricuin les biens de Sainte Bénigne de Dijon et fait Pardule recteur de l'abbaye de Montierender en remplacement de son ami Altmarus, sans doute décédé.

D'autres part Simon, l'évêque de Laon, étant venu à mourir en fin d'année 847, le roi demande à Hincmar de Reims de faire Pardule archidiacre et de le désigner comme évêque de Laon en remplacement de Simon.

En l'espace de trois ans, Pardule a atteint le sommet des honneurs, car la nomination de Pardule à Laon n'est pas une nomination à un quelconque évêché, Laon étant l'antique bastion d'Austrasie cher au cœur des carolingiens, où fleurit un des monastères les plus vénérables du royaume, aussi vénérable que celui de Prüm, ainsi s'exprime Charles le Chauve, où se sont retirées maintes princesses carolingiennes et dont l'abbesse est alors Hildegarde, la propre sœur du roi, et dont la fidélité en 841 fut loin d'être à toute épreuve. La présence de Pardule à Laon même excluait dès lors toute tentative de rébellion dans la forteresse.

Lorsque Pardule apprend sa nomination comme évêque de Laon, il est à l'est du roi en Bretagne, où il assiste aux combats meurtriers entre le breton rebelle Maingui et le comte Gerfroi. Pardule a tenu au courant la reine Irmentrude des péripéties de la bataille par l'entremise de son cousin Robert le Fort qui lui répond « Priez à mains jointes la clémence de Dieu pour ceux qui ont donné leur vie à la défense de la patrie et elle ajoute « secourez les hommes survivants autant qu'il

sera possible », car Pardule est médecin et nous verrons tout à l'heure un excellent médecin, donc il est à la bataille en qualité de membre de la croix rouge.

C'est grâce à cette même lettre que la reine a d'ailleurs fait rédiger par Loup, abbé de Ferrières, que nous pouvons juger l'amitié qui unit le couple royal à Pardule ; nous y apprenons en effet que ce dernier a fait un petit présent à la reine qui l'en remercie et en même temps, il lui a demandé simplement de lui broder une étole pour son ordination, demande qui ne manque pas d'audace et qui nous met à même de mesurer l'intimité de Pardule avec Charles le Chauve et sa femme. Irmentrude répond d'ailleurs avec une pointe d'ironie « qu'elle va se mettre au travail, ce qui lui évitera de demeurer dans une nuisible oisiveté ».

La reine Irmentrude qui avait épousé, le 13 décembre 842, Charles à Quierzy, était une brodeuse émérite et réputée. Le grand Irlandais Jean Scot qui salue la reine, dans notre manuscrit 444, en « lui souhaitant que Dieu lui donne de vivre éternellement » a composé un poème en son honneur où il la loue de ses talents. « D'une merveilleuse habileté dans l'art accompli de Pallas, Irmentrude broche de fil d'or les tissus de soie. Par ses soins excellents, les manteaux de son époux resplendissent et lui, étonné, abandonne pour ceux-ci les peignoirs garnis de pierres précieuses. L'arachnée antique devant tant de perfection s'enfuit pour ne plus jamais revenir ». C'est à partir de cette époque que l'on voit sur les miniatures officielles représentant Charles le Chauve en toilette d'apparat, le roi vêtu de grandes dalmatiques à la mode grecque et entouré de légers voiles brodés que nous savons être l'œuvre de la reine. Charles, d'ailleurs pour honorer un visiteur de marque comme le pape Nicolas 1er, lui fait présent d'un manteau brodé par Irmentrude. Soyons donc certains que pour solemnisier l'ordination à Laon de Pardule, comme le dit la Reine elle-même, l'étole fut une petite œuvre d'art, qui fit pâlir d'envie bien des prélates moins bien en cour.

Pardule évêque, continue d'être parmi les intimes du roi, et la correspondance de Loup, abbé de Ferrières, va nous faire mesurer son degré d'audience à la cour.

Dès 844, Pardule avait été chargé d'une mission en Bourgogne avec Loup de Ferrières, et les deux hommes s'étaient mutuellement appréciés. C'est pourquoi nous voyons en novembre 847 Loup écrire à Pardule :

« Au très illustre prélat Pardoul, Loup, mille salutations.

Lorsque je me remémore votre intimité avec le roi, je n'ai point sujet de m'étonner, si je mesure le privilège qui vous est fait à la valeur de votre foi et - sans jalousie - de votre savoir ; bien plus, je me réjouis fort, parce que je crois que les affaires ecclésiastiques tombées en discrédit doivent être relevées par votre industrie. Donc, avec la confiance d'un ami, je vous exhorte et vous avertis de ne point négliger la faveur que vous avez reçue de Dieu : car le talent qui vous a été octroyé par le Seigneur, vous savez bien que vous devez le rendre avec intérêt.

Voici qu'une grande occasion s'offre à vous de le faire fructifier. Défendus par le privilège qui leur fut donné autrefois et reconnu de nos jours par les évêques, armés des diplômes anciens et des diplômes récents des rois et des empereurs, et ayant trouvé par hasard quelque espoir de recouvrer leur indépendance, les moines de Sainte-Colombe gagnent le port de la piété royale, où ils désirent trouver par votre intercession un sûr refuge. Daignez, je vous prie, lire les documents qu'ils apportent ; faites qu'ils soient entendus avec bonté par le roi, et ne refusez pas de découvrir au prince, avec la louable adresse de votre sagesse, combien ceux qui régnerent heureusement avant lui jugèrent profitable pour eux-mêmes et pour la patrie d'accéder aux demandes des serviteurs de Dieu.

Portez secours à ceux qui en ont besoin ; soulagez ceux qui peinent ; que, du moins, la liberté rendue à quelques serviteurs de Dieu soit le monument qui conserve votre mémoire. Eu égard à vos occupations, je vous soumets brièvement l'affaire, pour que votre admirable intelligence, par un effet de votre si grande bonté, l'expose suffisamment à ceux qui désirent la comprendre.

Je souhaite que, vous souvenant avec bienveillance de moi, vous nous portiez bien. »

L'indépendance des moines de Sainte Colombe de Sens était en effet menacée par Ganelon, archevêque de Sens et les religieux appartenant pour preuve de leur bonne foi à Pardule deux priviléges mérovingiens accordés à Emmon de Sens, de 660, et à l'abbé Ranacharius, de 695, ainsi que les diplômes de Louis Le Pieux du 10 juin 833 et du 2 avril 836.

Or, le 5 décembre 847, dans une charte datée de Compiègne, Charles Le Chauve accorde à l'abbé Bernard de Sainte Colombe la même autonomie et les mêmes exemptions que celles dont jouissent les monastères d'Agaune, Lerins et Luxeuil, aucun évêque ne pourra y exercer son autorité, ni toucher aux biens du monastère, il ne pourra pénétrer dans le monastère, seulement pour y prier ou y prêcher et sans jamais occasionner des dépenses à la charge de l'abbé et des moines. Alors que l'affaire trainait depuis assez longtemps, cette prompte solution contrecarrant efficacement les agissements du très puissant archevêque de Sens montre combien Pardule avait l'oreille du roi.

Loup de Ferrières ne s'y était point trompé et en juin 849, notre abbé s'adresse à nouveau à Pardule, rappelant la qualité de « l'amitié unique et singulière » qui unit les deux hommes et appelant l'évêque de Laon « Mon Cher Pardule ». Loup, ici, inquiet de n'avoir pas reçu de convocation pour l'assemblée royale, prévient son ami de veiller à ce que lui, Loup, ne soit point dénigré devant le roi à cause de cette absence, et il en profite pour lui demander d'intervenir pour que Loup ne soit pas obligé d'aller à l'ost, car écrit-il, il n'a pas appris à frapper l'ennemi, ni à l'éviter, il ne tient guère à exécuter toutes les obligations du service militaire à pied et à cheval, si Pardule pouvait lui éviter d'aller à cette expédition qui est imminente sans encourir de disgrâce, le roi, jusqu'à présent n'ayant guère fait cas des goûts pacifiques de notre abbé, Loup en serait mille fois reconnaissant à Pardule ». Loup,

en effet, dans une expédition antérieure avait été fait prisonnier et son abbaye avait dû payer un lourd tribut pour son rachat. On comprend dès lors, son peu de goût pour les aventure guerrières.

Un mois plus tard, la correspondance de Loup nous apprend qu'il n'est point parti à l'ost du roi, mais qu'il se préoccupe de se procurer de la monnaie italienne, le roi l'ayant chargé de se rendre à Rome en mission diplomatique auprès du pape Léon IV. Une fois de plus, Pardule était intervenu efficacement.

Pardule est présent au concile de Quierzy d'avril 849, où sera jugé Gottschalk sur ses idées sur la prédestination que l'archevêque de Reims Hincmar juge hérétiques.

Pardule suit en cette manière son métropolitain et incite alors Jean Scot à la demande du roi à contrecarrer Gottschalk et aussi Florus, diacre de l'église de Lyon. Pardule écrivit d'ailleurs à Amolon, archevêque de Lyon à ce sujet mais l'église de Lyon prit la défense vigoureuse de Florus et Gottschalk, bientôt suivi de Prudence de Troyes et même de Loup de Ferrières qui s'adressa en l'occurrence d'ailleurs directement au roi.

On relève également la présence de Pardule au concile de Tours, à celui de Paris, à Saint Médard de Soissons et aussi à Verberie, en 853 où fut jugée la validité des ordinations faites par Ebbon, ordination contestée par l'archevêque Hincmar ; comme le métropolitain dans cette affaire ne pouvait être juge et partie à la fois, ce fut Pardule qui présida et dirigea les débats, preuve renouvelée de la place prépondérante de Pardule dans la province ecclésiastique de Reims.

C'est Pardule qui rétablit le monastère d'Origny-Sainte-Benoite qui avait été détruit et pillé sous Charles le Martel, et dont la chanson de geste de Raoul de Cambrai nous a gardé le souvenir tragique de ces événements. Pardule, en rétablissant les religieuses, leur adjoint une douzaine de chanoines, pour la protection et le service religieux de la maison comme cela existait à Laon au vénérable monastère de Notre-Dame-La-Profonde.

La reine Irmentrude, s'intéressant à cette fondation, obtint du roi une riche dotation ainsi qu'un privilège dont le texte était calqué sur celui que la reine Brunehaut aurait fait rédiger au pape Grégoire le Grand pour un monastère d'Autun. C'est sans doute de cette époque que datait l'antique usage qui voulait que l'abbesse d'Origny reçaise dans la chapelle de l'évêché de Laon sa crosse abbatiale des mains de l'évêque de Laon.

Le polyptyque de l'abbaye Notre-Dame-de-Soissons nous apprend également que ce sont Pardule, Rothald, évêque de Soissons et Vulfade abbé de Saint Médard, qui élaborèrent le règlement traitant de la nourriture, vêtements, et revenus divers, des deux cent seize religieuses de chœur et des nombreuses converses de la clôture de cet important monastère.

Recteur de l'abbaye Montierender, Pardule n'a pas oublié le monastère dont il a la charge. Deux chartes royales du 25 janvier et du 6 février 857, datées de Quierzy, font état d'importantes donations en

terres, forêts, moulins et serfs en faveur de l'abbaye pour la restauration des batiments et l'entretien du luminaire autour de la confession où reposait le reliquaire du saint fondateur Saint Berchaire, évangélisateur des lieux.

La personnalité de Pardule déjà si attachante serait très incomplète si on passait sous silence son activité médicale, car Pardule fut un médecin conscientieux et savant, très apprécié de ses contemporains. On cite dans les œuvres d'Hincmar et dans diverses histoires de l'église de Reims la lettre que Pardule, envoyé en mission par Charles le Chauve à Verdun, adressa à son malade en traitement, l'archevêque Hincmar. Melleville en a donné une traduction édulcorée que nous allons rétablir dans son originalité.

Pardule écrit en effet : « Il ne faut pas jeuner, ni manger comme vous le faites du petit poisson, ni mettre de l'eau dans votre vin. Ne mangez pas de viande fraîchement tuée ; si c'est de la volaille ou du gibier, faites la vider ; séchez en l'humeur avec du sel et mangez-en sobrement. Ne vous abstenez pas de porc, parce que sans lui, l'estomac se refait difficilement. Gardez vous de manger trop de crudités et particulièrement d'ache jusqu'à ce que votre santé soit bien rétablie, et seulement alors revenez peu à peu à la nourriture étroite et sèche des moines. Avant de vous lever de table, prenez des fèves purgatives bien cuites dans la graisse, celles-ci, d'après les philosophes, n'émoussent pas les sens, mais elles apaisent, dessèchent la bile, réveillent le reste des nourritures endormies qui ne trouvent point leur chemin dans les circonvolutions et cavernes des intestins et les font sortir avec bruit. Ne buvez de vin ni trop fort, ni trop faible, évitez celui récolté en haut des montagnes ou dans le fond des vallées ; mais faites usage du vin léger que l'on récolte sur le flanc des collines tel celui du Mont Abon à Epernay ou de Merfy près de Reims ». Ces crus de Champagne sont, en effet, excellents.

L'abbé Merlette, par ses recherches savantes et astucieuses, m'a signalé une recette utilisée par Pardule, que nous trouvons dans un manuscrit normand du XII<sup>e</sup> siècle à Avranches et dont l'amabilité du conservateur de la Bibliothèque d'Avranché, Monsieur Delalonde, m'a permis d'en avoir le texte. Voici donc la recette du psilotrum utilisée pour combattre les humeurs mauvaises en les desséchant et extirper les poils, cause de ces maux.

« 1) Prendre une pierre à chaux de deux livres desséchée, la mettre en poudre dans un chaudron sur le feu pour la faire bouillonner. D'autre part, faire une décoction de graines de lin, racines de mauve et de mauve avec feuilles, du son de froment, le tout dans un chaudron avec un muid d'eau, mélangez, faire bouillir. Prendre trois onces d'orpiment, (l'orpiment c'est du sulfure jaune d'arsenic, sa formule A SS 3.) et ajoutez une première once à la pierre en ébullition tout en remuant, tremper dans le mélange une plume d'oiseau bien hérissée, si les poils disparaissent, il y a suffisamment d'orpiment, sinon, rajoutez la deuxième once, refaire l'expérience de la plume et si besoin est, rajouter la troisième once.

2) Ceci fait, préparez un bain bien chaud, s'y plonger et bien suer, alors deux serviteurs frotteront le corps avec l'onguent chaux et orpinement, bien étendre les bras pour bien frotter sous les aisselles et ne pas rabattre les bras pour ne pas se brûler le corps. Se laver alors abondamment avec la décoction, puis se laver encore avec une nouvelle décoction de son de blé préparée dans une marmite, puis s'enduire de miel pour s'adoucir, puis se relaver si nécessaire avec du vin et de la mie de pain. De plus, si tu ne veux pas que les poils enlevés renaissent, mélange du foie de chèvre blanche et du sang de chauve-souris et badigeonne-toi alors, après cela tes poils seront extirpés à perpétuité et l'humeur évitée ».

Le manuscrit d'Avranche conclut :

« Pardule, l'évêque, l'utilisait ainsi qu'Ericus le grammairien (Eric d'Auxerre vraisemblablement) et il disait qu'il fallait faire cela trois fois de suite au mois de mars, cela évite la fièvre pour toute l'année. Les sages grecs, comme je l'ai entendu de Jean Scot, utilisaient cette médecine ».

Si le cœur vous en dit, mesdames et messieurs, comme nous sommes au mois de mars, vous pouvez essayer ce dépilatoire efficace.

Mais le tour des connaissances médicales de notre Pardule est loin d'être terminée, car grâce encore à l'abbé Merlette, le manuscrit 420 de Laon nous apparaît comme le livre de médecine de notre évêque et nous révèle bien des choses sur notre personnage. Ce traité a d'ailleurs beaucoup servi, la disparition des cahiers de tête et de fin ainsi que trois autres cahiers dans l'intérieur du texte le prouve ; mais le manuscrit possède encore deux cents folios, c'est à dire quatre cents pages, annotées dans les marges à divers endroits par Pardule lui-même, dans une toute petite écriture qui me suggère que notre évêque était sans doute myope.

Ses notes ne sont pas sans saveur et comme elles ne sont pas toutes des réflexions médicales, elles révèlent les diverses préoccupations de notre homme. On trouve ainsi un adage de droit « la preuve est inutile au procès lorsque le procès est terminé » - « Malheur à moi si par luxure du cœur, je me marie mille fois ». Un extrait de comédie latine « tu as nom de voleur ; ton nom tu le tiens doublement de ce que tu as volé une jument et la nuit ». Une réflexion sur la beauté des arbres, « le frêne est très beau dans les forêts et le pin dans les jardins ». Mais Pardule est aussi un religieux, il écrit « la divinité a revêtü la nature humaine, qui a entendu pareille chose, dites-le moi ».

Et comme il est médecin, il recommande par exemple « les potions de frêne pour les maux d'oreille » et conseille « pour les podagres de la fierte de paon récente, bien condensée, étalée sur le mal en grande abondance, c'est un remède éprouvé ». Au sujet de « la dysenterie appelée vulgairement courante, » il écrit, « je la soigne avec de l'écorce intérieure d'épine noire, je l'écrase fortement, je mèle après avec un peu de vin le jus pressé et je donne à boire au malade et j'espère que la clémence de Dieu le guérira de son infirmité ». Pardule est dans cette réflexion un Ambroise Paré avant la lettre.

Toutes les notes marginales du 420 ne sont pas de la main de Pardule, car d'autres ont été écrites par Martin Scot à la même époque. Grâce aux actives recherches de l'abbé Merlette cette somme médicale utilisée par Pardule a été identifiée, c'est le livre des médicaments empiriques, naturels et rationnels de Marcellin, archiatre, c'est-à-dire premier médecin de Théodore ; Marcellin serait né à Bordeaux au quatrième siècle.

Si à la Bibliothèque nationale existe un manuscrit de cette œuvre, dans une copie plus récente, d'ailleurs exécutée à Fulda, qui a servi au seizième siècle à l'imprimeur Froben de Bâle, pour l'édition de Marcellin, vous devinez tout de suite l'importance de ce manuscrit 420 de Laon. Et comme notre bibliothèque est très riche, après l'identification de l'abbé Merlette du 420, nous avons trouvé dans nos rayons la belle édition de Froben de 1536 que voici, qui va nous permettre de connaître ce qui manque dans notre 420. Après les lettres d'Hippocrate, Pline le Jeune et Celse et un tableau des mesures et poids employés par la médecine grecque, nous avons trente six chapitres de toutes les maladies rangées par affection, c'est donc un tableau très complet des diverses maladies du corps humain, qui nous montre indubitablement que si on n'avait pas toujours des médecines appropriées pour chaque mal, du moins on connaissait déjà très bien l'anatomie et les maladies frappant les diverses parties du corps ; voici le tableau :

- Toutes les douleurs de la tête subites ou de longues dates ou nombreuses.
- Migraines subites ou de longues durées.
- Vertiges.
- Humeurs, démangeaisons, ulcères, teigne et poux.
- Catarrhe, humeur.
- Alopicia, teigne, cheveux fatigués.
- Teinture des cheveux noirs et frisés.
- Multiples douleurs des yeux, médecine et collyres.
- Douleurs des oreilles et autres maux et surdité.
- Maladies du nez.
- Maux des lèvres, gencives, aphtes, ulcères de la bouche, pustules de la langue, ulcération du palais.
- Maux de dents.
- Dentifrices.
- Luette, gosier, trachée, enrouement.
- Angines, écrouelles, parotide, humeur et glandes.
- Affection de la toux subite, angine sèvhe, humide, phthisie avec crachement de sang et sifflement stomachique.
- Asthme, dyspnée et autres maux des trachées, vomissements à arrêter ou provoquer et la soif détournée, hoquet arrêté et spasmes.
- Douleurs des épaules, de la nuque.

- Excroissance, dartre pustuleuse, éruption cutanée, éléphantiasis, lèpre, exanthème, taches, tumeurs livides à supprimer du visage, paupières galeuses et autres cicatrices à nettoyer, taches de la peau.
- Maux d'estomac, indigestion et dyspépsie à éviter, consolidation des viscères et de l'estomac, antidote, épithème, digestif et friction.
- Douleurs du cœur, borborygme et diaphragme.
- Maux du foie et autres désagréments.
- Maux de la rate.
- Pleurites et toutes douleurs du côté.
- Douleurs des reins et des hanches, engourdissements, sciatiques.
- Rein et vessie et calcul, difficulté d'uriner ou incontinence.
- Intestins, dysenterie, coliques et troubles intestinaux.
- Vers, ténia et coliques.
- Colon et obstruction intestinale et remèdes divers.
- Libération du ventre, évacuation et rétention de la bile, sel, potion, pilules diverses.
- Maux de l'anus, fistules et hémorroïdes.
- Tumeurs à l'aine et écorchures.
- Tumeurs à l'aine, maladies des parties sexuelles des hommes, hernies d'homme ou d'enfant et autres choses de l'amour et les eunuques faits sans fer.
- Douleurs d'accouchement, les ulcères des pieds et des jambes, les varices, les cals des pieds, les clous, verrues des pieds, des pouces, talons, des jointures, engelures, fractures des pieds.  
Condylome (tumeurs du) des nerfs et articulations, foulures.
- Maladies des nerfs, arthrite et paralysie, paralysie, moelle et remèdes.
- Goutte chaude et froide, mains goutteuses, remèdes physiques et raisonnables.

Que valent les médications prônées dans ce manuscrit 420. Seule une étude approfondie faite par un médecin pourra nous donner une réponse exacte.

Si certains remèdes comme par exemple du fromage de chèvre fraîchement coagulé appliqué sur les ulcérasions de la cornée de l'œil sont certainement efficaces (f.34), que dire de « la potion de violettes contre le torticolis, cueillies le matin, le 12 calende d'Avril, les violettes seront écrasées dans un mortier, on y ajoutera du vin vieux, on partagera en trois parts cette potion et pendant sept jours on en boira une part, et jamais plus, car c'est dangereux de tout boire d'un coup ». (f.173 v.)

Dans ces pages se glissent aussi des pratiques superstitieuses qui viennent du monde antique, telle, toujours pour le torticolis, cette médication (f.173 v.) « Ecrire sur une lame d'or avec un crayon d'or trois fois les caractères L X M O R I A ; la 21ème lune, mettre cette lame dans un tube doré et enveloppé dans une peau de chèvre, l'attacher

avec une courroie au pied droit si l'on souffre du côté droit, ou au pied gauche si l'on souffre de l'autre côté. Lorsqu'on a attaché cette amulette, il est recommandé de s'abstenir de faire l'amour, de rencontrer une femme enceinte, d'entrer dans un cimetière et de se lever du pied gauche ».

Que pensaient Pardule et son contemporain le maître Martin Scot, qui annota lui aussi le manuscrit 420, de toutes ces potions et remèdes.

Pour un certain nombre, ils ont dans les marges marqué le fruit de leur expérience, en soulignant d'un « utile » ou d'un « remède ayant fait ses preuves » telles « les potions de saxifrage pour l'élimination des calculs du rein ou pour soigner une rétention d'urine, la potion claire de persil, saxifrage et ache mêlée à du miel et du poivre » (f.133 v.).

Si cette étude du livre de médecine de Pardule n'est qu'à son début, il est cependant très intéressant de noter combien les connaissances médicales de notre évêque sont intéressantes et éclairent la personnalité d'un homme qui, s'il fut un grand ami du roi Charles le Chauve et un bon évêque, fut aussi un grand médecin du IXème siècle, passionné de son métier.

S. MARTINET  
Bibliothécaire  
Société de Laon

- 
1. Recueil des chartes de Charles le Chauves.
  2. Hincmar de Reims, Opera 1645
  3. VERNIER, histoire de Folembray, 1931.
  4. LOUP DE FERRIERES, correspondance t.1 et 2 - Belles lettres 1964.
  5. FLODOARD, Histoire ecclésiastique de Reims.
  6. Manuscrit 420 de Laon.
  7. Manuscrit 261 de Laon.
  8. Charte de Charles le Chauve, en faveur de Sainte Marie de Compiègne
  9. NITHARD, histoire des fils de Louis le Pieux.
  10. Manuscrit 444 de Laon.
  11. GOUSSET. Les actes de la province ecclésiastique de Reims.
  12. FISQUET, la France pontificale, métropole de Reims, Soissons, Laon.
  13. Gallia Christiana sur Montierender.
  14. Manuscrit d'Avranches, renseignements fournis par le Conservateur, Monsieur Delalonde que je remercie.
  15. Marcellus, de medicamentis empericis physicis ac rationabilibus liber - Froben, 1536.
  16. Divers renseignements m'ont été donnés par l'abbé Merlette que je remercie
-